MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DGCID/SPE/PM/MB
Bureau des Marchés
244, Bd Saint Germain
75303 PARIS 07 SP - France

Un projet pour l'intégration régionale de la recherche agricole en Afrique australe

Rapport de mission en appui au SACCAR pour la mise en place d'un fonds compétitif pour le développement de l'agriculture familiale

23/08-6/09/2000

Par Philippe LHOSTE et
Patrick CARON

Rapport Cirad n° 690/MIPA

Septembre 2000

Cirad
TA 179/B
Campus de Baillarguet
34398 Montpellier Cedex 5
France

Mission financée par le MAE

Un projet pour l'intégration régionale de la recherche agricole en Afrique australe

---

Rapport de mission en appui au SACCAR pour la mise en place d'un fonds compétitif pour le développement de l'agriculture familiale

23/08-6/09/2000

Par Philippe LHOSTE* et Patrick CARON**

Mission financée par le MAE

* Délégué Scientifique MIPA – TA 179/B – Campus inernational de Baillarguet – 34398 Montpellier Cedex 5
** MAE, Cirad-tera/ere - TA 60/15 - Campus international de Baillarguet - 34398 Montpellier Cedex 5

Sommaire

Résumé

Liste des acronymes

1. L'organisation de la mission 1

2. Les principaux résultats 2

2.1. Situation et attentes des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole 2

2.1.1. Botswana 2
2.1.2. Zimbabwe 2
2.1.3. Afrique du Sud 3
2.1.4. Namibie 4

2.2. La position des institutions régionales et des bailleurs de fonds 5
2.2.1. Les institutions de la SADC 5
2.2.2. Les bailleurs de fonds 6

2.3. L'organisation et les procédures de mise en place du fonds compétitif 8

2.4. Les thèmes des propositions soumises au fonds compétitif 9

2.4.1. Trois champs thématiques 9
2.4.2. Privilégier les approches transversales, mises en œuvre à l'échelle locale 10

2.5. Les critères de sélection des propositions 11

2.6. Les suites de la mission 11

3. Conclusion 12

Annexes

1. Coopération France – SADC en appui à la recherche et à la formation Agricoles 13
2. Termes de référence de la mission 15
3. Calendrier 17
4. Institutions et personnes rencontrées 19
5. Champs thématiques et thèmes de l'appel à propositions 21
6. Les critères de sélection des propositions 22
7. Fiche de Prise en Considération 23
8. Synthèse en anglais des résultats de la mission, remise aux interlocuteurs 32

Un projet pour l'intégration régionale de la recherche agricole en Afrique australe

Résumé

Cette mission, en appui au SACCAR (Southern Africa Centre for Cooperation in Agricultural Research and Training) visait à la préparation pour le MAE d'un projet pluriannuel sur FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) inter-états. Le SACCAR est l'institution de la SADC (Southern African Development Community) chargée de la coordination régionale des activités de recherche et formation agricoles. Pour préparer ce projet, 4 pays ont été visités : Botswana, Zimbabwe, Afrique du Sud et Namibie par Philippe Lhoste, Cirad-DS-Mipa et Patrick Caron (chercheur Cirad-tera en fin de détachement au SACCAR sur poste d'Assistant Technique du MAE).
Le projet FSP vise, à travers le SACCAR, un appui à la recherche pour le développement de l'agriculture familiale dans les pays de la SADC (14 pays). Il s'agit de promouvoir des projets collaboratifs (inter-Etats et inter-institutionnels) et innovants.
La mission a permis de préciser avec le SACCAR et les SNRA des 4 pays visités, les thèmes de recherche du projet FSP, les procédures et les critères de sélection de l'appel à proposition, les principes d'évaluation, de suivi et de valorisation. La fiche de prise en considération, pour le MAE, a été élaborée et est présentée en annexe 7 du rapport.

Nous pouvons souligner en conclusion :

1. L'accueil excellent du projet FSP-SACCAR, centré sur l'amélioration de l'Agriculture familiale, thème prioritaire dans la région, par les différents partenaires potentiels rencontrés : INRA, Universités, formateurs, ONG, Organisations de producteurs... Cette orientation prioritaire vise en effet à promouvoir le développement des petits agriculteurs marginalisés par des politiques de développement séparé.
2. Le caractère innovant du projet dans ses aspects scientifiques (démarche inter-disciplinaire), institutionnels (fonds compétitif) et fonctionnels : collaboration entre différents pays et entre institutions de chaque pays, etc...
3. L'impact attendu d'un tel projet qui se veut : innovant (pour les SNRA), structurant (pour le SACCAR) et intégrateur au plan régional ; il pourrait donc servir de modèle pour d'autres actions régionales.
4. La maîtrise du programme envisagé par le SACCAR pourrait motiver d'autres bailleurs de fonds (UE et USAID) que nous avons rencontrés : ils ont manifesté leur intérêt pour le co-financement d'un tel programme.
5. La cohérence de la stratégie française dans la région et sur ces thématiques liées à la recherche et au développement agricoles, avec le maintien de l'appui au SACCAR (remplacement de Patrick Caron prévu) et deux FSP en préparation. Le premier FSP « Recherche » est celui sur lequel nous avons travaillé, en appui au SACCAR. L'autre FSP, identifié par l'IRAM, vise un appui à l'élaboration de politiques agricoles régionales et aux organisations paysannes.

Liste des acronymes

ARC	:	*Agricultural Research Council*
AGIS	:	*Agricultural Georeferenced Information System*
AT	:	Assistant Technique
CIRA	:	Centre International de Recherche Agricole
DGCID	:	Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement
DR&SS	:	*Department of Research and Specialised Services*
FANR	:	*Food, Agriculture and Natural Resources*
FANRPAN	:	*Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network*
FED	:	Fonds Européen de Développement
FICOP	:	*Competitive Grant Fund for Innovative Collaborative Projects in Support of Small-Scale Farmers Development*
FSP	:	Fonds de Solidarité Prioritaire
IDEAA	:	*Initiative for Development and Equity in African Agriculture*
IRA	:	Institut de Recherche Avancée
INRA	:	Institut National de Recherche Agricole
MAE	:	Ministère des Affaires Etrangères
NDA	:	*National Department of Agriculture*
NNFU	:	*Namibia National Farmers Union*
NRF	:	*National Research Foundation*
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
RFI	:	*Range and Forage Institute*
SACCAR	:	*Southern Africa Centre for Co-operation in Agricultural Research and Training*
SADC	:	*Southern African Development Community*
SCAC	:	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SNRA	:	Système National de Recherche Agricole
USAID	:	*United States Agency for International Development*

Un projet pour l'intégration régionale
de la recherche agricole en Afrique australe :

Rapport de mission en appui au SACCAR
pour la mise en place d'un fonds compétitif
pour le développement de l'agriculture familiale

1) L'organisation de la mission

Le SACCAR (*Southern Africa Centre for Cooperation in Agricultural Research and Training*) est l'institution chargée de la coordination des activités de recherche et formation agricoles dans la région SADC (*Southern African Development Community*).

L'évolution récente et la rénovation du SACCAR, décrites en annexe 1, ont amené le Secrétariat à concevoir un programme de recherche en appui à l'agriculture familiale dans la région. Ce programme, FICOP[1], vise à mettre en place un fonds compétitif pour des projets collaboratifs associant les équipes des SNRA (Systèmes Nationaux de Recherche Agricole). Son principal objectif consiste à renforcer l'intégration au sein et entre les SNRA et à améliorer l'impact des activités de recherche et de formation agricoles au profit de l'agriculture familiale. Ce programme a été approuvé par les instances du SACCAR et, en août 2000, par le Conseil des Ministres de la SADC.

Le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) envisage de soutenir la mise en place de ce programme par un projet sur Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) Inter-Etats[2]. A la demande du MAE, la mission de Philippe Lhoste visait à préparer ce projet. Patrick Caron, Assistant Technique auprès du SACCAR, a accompagné la totalité de la mission dont les termes de référence figurent en Annexe 2.

Parmi les 14 pays de la SADC, la mission s'est rendue au Botswana, au Zimbabwe, en Afrique du Sud et en Namibie[3]. Elle a pu rencontrer différents types d'interlocuteurs, à savoir : les responsables des Ministères de l'Agriculture et des Instituts de Recherche, des universitaires et responsables d'ONG et d'organisations paysannes concernés par cette problématique, des bailleurs de fonds et les Services de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC). La liste des personnes rencontrées est présentée en Annexe 4.

La méthode de travail a consisté à aborder avec les interlocuteurs rencontrés les thèmes suivants :

---

[1] *Competitive Grant Fund for Innovative Collaborative Projects in Support of Small-Scale Farmers Development.*

[2] Comme nous le verrons ci-dessous, le financement français (FSP) pourrait permettre de lancer la première Phase du programme FICOP, correspondant à son organisation et à la mise en œuvre des premiers projets collaboratifs de recherche.

[3] Le choix de ces pays a reposé sur la présence d'institutions régionales et sur l'importance du SNRA. La mission s'est rendue en Namibie pour envisager les perspectives du projet avec les responsables du SCAC.

- **Le domaine d'application** de l'appel à propositions dans le cadre du programme FICOP, sur la base d'une grille d'analyse croisant les champs thématiques et les échelles d'analyse (unité de production, communauté, collectivité territoriale, pays, région). Les entretiens visaient à préciser ce domaine, en identifiant les contributions envisagées, les thèmes prioritaires et leur contenu, les thèmes absents et les échelles à privilégier.

- Les **procédures** de mise en œuvre du programme, à savoir les modalités des appels à proposition (forme et fréquence), de sélection des propositions et de suivi-évaluation des projets retenus et de l'ensemble du programme.

- Les critères scientifiques, opérationnels et institutionnels de **sélection des propositions**.

- Les **coopérations** possibles avec les institutions régionales (complémentarités, participation au pilotage et à la mise en œuvre du programme) et avec les bailleurs de fonds afin d'envisager les possibilités de financements relais au delà de la première phase financée sur le projet FSP.

2) Les principaux résultats

Les orientations du programme FICOP (domaine d'application, critères de sélection, etc) ont été discutées et précisées avec l'équipe du Secrétariat du SACCAR qui avait déjà bien préparé ce dossier. Un document sur le FICOP et une liste provisoire de thèmes de recherche résultant d'une première consultation dans la région étaient disponibles. Sur cette base, l'organisation et la démarche adoptées pour la mission ont été arrêtées.

2.1. Situation et attentes des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole

La proposition FICOP du SACCAR a été très bien accueillie par l'ensemble des interlocuteurs rencontrés. Leur intérêt s'est manifesté par la mobilisation, à leur initiative, de nombreux responsables des structures ministérielles et de recherche, à l'occasion du passage de la mission.

2.1.1. Botswana

Le *Permanent Secretary* du Ministère de l'Agriculture a souligné la nécessité de prendre en compte les orientations nationales et les objectifs assignés au secteur agricole. Dans le cas du Botswana, il s'agit essentiellement de l'augmentation de la productivité, de l'intégration au marché et de la compétitivité des agriculteurs familiaux.

2.1.2. Zimbabwe

L'accent a été mis par les responsables du DR&SS (*Department of Research and Specialised Services,* Ministère de l'Agriculture) sur les besoins d'amélioration, par la recherche, de l'aval de la production familiale (transformation et mise en marché) et d'appréhension intégrée des processus de développement rural (multi-disciplinarité et partenariat entre scientifiques et acteurs du développement). Il est recommandé de

s'intéresser à l'analyse des pratiques et connaissances paysannes, ainsi qu'à l'appui aux « plus petits » SNRA dans le cadre de la coopération régionale.

Le *Department of Agricultural Economics and Extension* de l'Université du Zimbabwe est impliqué dans des activités de nature régionale. Il héberge le réseau FANRPAN (*Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network*), regroupant des scientifiques et responsables politiques de 8 pays de la SADC, et IDEAA (*Initiative for Development and Equity in African Agriculture*), programme conduisant des activités de recherche-développement et développement local en appui aux agriculteurs familiaux dans 6 pays de la SADC. Les responsables du Département et de ces initiatives estiment que les orientations du FICOP convergent avec les leurs et qu'ils espèrent de ce programme des opportunités de développement et valorisation de leurs activités. En ce qui concerne le réseau FANRPAN, le programme[4] pourrait financer l'organisation d'ateliers régionaux, la mise en place à l'échelle locale d'activités sur des thèmes d'intérêt régional et des échanges méthodologiques entre équipes.

2.1.3. Afrique du Sud

Le développement rural et le thème de l'intégration régionale (*African Renaissance*) sont affichés comme des thèmes politiques prioritaires en Afrique du Sud. Le thème principal du programme, l'agriculture familiale, est au centre des préoccupations des institutions publiques. Il apparaît cependant qu'elles n'ont pas, à ce jour, une grande expérience en la matière et que les intentions relèvent plus du discours que de dispositifs opérationnels.

Au NDA (*National Department of Agriculture*), le programme FICOP et l'appui du MAE sous forme d'un projet sur FSP sont accueillis avec enthousiasme. Des priorités de recherche en matière de gestion de ressources naturelles (comprenant l'impact des pratiques agricoles) ont été élaborées, mais ce n'est pas encore le cas pour la production agricole. Le département mise sur l'utilisation d'un système d'information sur les ressources naturelles, « AGIS » (*Agricultural Georeferenced Information System*), pour résoudre de nombreux problèmes de développement (y compris à l'échelle régionale).

L'ARC (*Agricultural Research Council*) a présenté un interlocuteur clair pour le FICOP, à savoir le *Resource Poor Agriculture Programme*[5]. Cette puissante institution, l'ARC, offre une expertise polyvalente, concernant essentiellement les bases de données, les systèmes d'information et les recherches techniques en amont. L'ARC insiste sur la nécessité de définition claire des règles et procédures du FICOP avant le lancement de l'appel à propositions. Nos interlocuteurs de l'ARC admettent, même si l'affirmation n'est pas spontanée, l'existence de domaines à renforcer au sein de l'institution, en bénéficiant de l'expérience d'autres pays, notamment sur les savoir-faire traditionnels et la transformation des produits traditionnels, les démarches et méthodes d'appui aux agriculteurs familiaux et le thème de l'intégration agriculture-élevage. Partant d'une logique de transfert de compétence justifiée par le poids de leur structure parmi les Instituts Nationaux de Recherche Agricole (INRA) de la SADC, nos interlocuteurs de l'ARC ont finalement formulé

---

[4] Un autre projet (Appui aux Acteurs du Monde Agricole en Afrique australe) est envisagé sur FSP pour la région SADC par le MAE (et en cours d'identification par l'IRAM). Il est spécifiquement orienté sur les questions d'appui au développement et à la formulation de politiques agricoles.

[5] Ce programme est animé par Amie Aucamp, Directeur de l'un des instituts de l'ARC, le RFI (*Range and Forage Institute*)

l'idée d'équilibre entre les différents pays dans les propositions et celle d'un objectif de recherche d'avantages mutuels à tirer des projets collaboratifs du FICOP.

La NRF (*National Research Foundation*) a mis en place une procédure d'appel à propositions et de sélection pour financer des projets de recherche et de formation, tous secteurs confondus. En outre, certains financements sont octroyés pour des projets de nature régionale (bourses d'étude et actions de coopération). L'expérience acquise et l'ambition régionale de cette procédure la rendent intéressante dans le cadre de la mise en œuvre du FICOP. Compte tenu de la réforme de la NRF en cours, il a été proposé que le SACCAR et la NRF maintiennent un flux d'information constant, afin de bénéficier des expériences respectives et d'assurer la complémentarité et la synergie des initiatives.

Créée en 1991 à l'Université de Pretoria, la *Post-Graduate School of Agriculture and Rural Development* a dès le début placé le thème du développement de l'agriculture familiale au centre de ses préoccupations. Elle est fortement impliquée dans des initiatives régionales (réseau FANRPAN, co-ordination d'un projet financé par la Fondation Kellogs, co-opération avec le programme IDEAA hébergé par l'Université du Zimbabwe, etc). En outre, plusieurs enseignants-chercheurs sont originaires d'autres pays de la SADC. Cette école représente ainsi un partenaire de choix, tout autant pour la mise en œuvre du programme que pour la soumission de propositions dans le cadre du FICOP. De même qu'à l'ARC, les responsables suggèrent que les projets financés par le FICOP offrent des terrains d'accueil pour les étudiants en thèse, ces derniers devenant alors porteurs des démarches innovantes.

2.1.4. Namibie

La Direction de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydriques appuie l'initiative FICOP, qui correspond à leurs priorités. Les principaux points soulignés par les responsables du Ministère sont les suivants :

- ✓ Reconnaissance de l'agriculture familiale comme cible principale du programme ;
- ✓ Approches transversales conformes à la restructuration récente du Ministère et de ses services qui regroupent recherche et vulgarisation.

Ils souhaitent que les projets financés dans le cadre du FICOP aient un impact sur la capacité des institutions à améliorer leurs services (*capacity building*), notamment par la formation à de nouvelles approches.

La NNFU (*Namibia National Farmers Union*), créée en 1992, a pour principal objectif de représenter et défendre les intérêts des paysans communaux. Elle regroupe environ 4.000 à 5.000 adhérents, à travers 8 unions régionales couvrant les 12 régions administratives du pays. Le Directeur de l'organisation s'est déclaré très intéressé par certains thèmes du FICOP, en particulier ceux relatifs à l'organisation des services d'appui, à la formation à la base et à l'expérimentation de systèmes d'aide à la décision auprès des acteurs du monde rural. En outre, la NNFU est impliquée dans une initiative récente de création d'un réseau régional d'organisations de petits producteurs, regroupant des institutions dans 9 pays de la SADC. Le Secrétariat du réseau est actuellement assuré par la NNFU et des ateliers régionaux sur des thèmes d'actualité sont organisés. Ce réseau, de l'avis de la NNFU, pourrait offrir un canal privilégié de diffusion de l'information relative au programme. Cependant, le Directeur de la NNFU souligne la difficulté que rencontreront les

organisations paysannes pour susciter et formaliser des propositions dans le cadre d'un tel programme, compte tenu de son caractère scientifique. L'intérêt d'une représentation des organisations paysannes au comité de pilotage du FICOP a en conséquence été évoqué.

2.2. La position des institutions régionales et des bailleurs de fonds

2.2.1. Les institutions de la SADC

- Le Secrétariat Exécutif de la SADC

Le thème du développement de l'agriculture familiale est prioritaire et l'initiative FICOP visant à stimuler la coopération à la base est jugée pertinente. L'approbation du programme par le Conseil des Ministres de la SADC en témoigne.

Pour le Secrétariat Exécutif de la SADC, le programme FICOP doit permettre au SACCAR de mettre en œuvre la stratégie régionale récemment définie et de renforcer son rôle de coordinateur régional. La mobilisation de reliquats financiers du 8ème FED ne semble pas exclue. Il convient néanmoins de bien définir le champ d'application du programme, de formuler des règles claires de fonctionnement et de préciser les collaborations entre institutions régionales, en particulier vis-à-vis du projet Hub de l'Unité Sectorielle de Développement FANR (voir ci-dessous).

L'organisation légale et contractuelle du programme a été précisée avec le *SADC Legal Sector* (Namibie). Le SACCAR est à même de gérer les fonds du programme, placés sur un compte indépendant en dollars. Un contrat serait alors signé entre le MAE et le SACCAR, responsable budgétaire. Des contrats secondaires seraient ensuite établis entre le SACCAR et les opérateurs retenus pour la mise en œuvre des projets. Pour éviter les transferts de fonds entre opérateurs de pays différents, qui peuvent s'avérer difficiles, le SACCAR proposerait, pour chaque projet, un contrat avec un opérateur de chacun des pays impliqués, ce dernier s'engageant à distribuer les fonds en accord avec la programmation des activités. Les contrats devront stipuler que la valorisation des résultats des projets est soumise à consentement mutuel.

- L'Unité Sectorielle de Développement FANR (*Food, Agriculture and Natural Resources*)

Rebaptisée récemment, l'ex *Food Security Unit* joue pour la SADC le rôle de coordination du secteur FANR. Ce secteur pourrait, dans un avenir non défini, évoluer dans le cadre de la restructuration des institutions de la SADC vers une Direction regroupant 3 Unités Sectorielles (8 aujourd'hui) : Sécurité Alimentaire au Zimbabwe, Développement Agricole (Production Végétale, Production Animale et recherche) au Botswana, Environnement au Lesotho.

L'Unité Sectorielle de Développement FANR estime que la recherche sur les politiques agricoles relève de son mandat et que de telles activités ne sauraient être affichées dans le cadre du FICOP. De plus, ayant déjà pris des initiatives en la matière, contrairement au SACCAR, et étant en mesure de mobiliser les compétences nécessaires, elle juge disposer d'avantages comparatifs par rapport au SACCAR. L'unité souhaite en outre assurer le continuum recherche-formulation de politiques en facilitant le dialogue entre scientifiques et gouvernements.

Pour cela, l'unité dispose d'un support institutionnel : le *hub*. Il s'agit d'un projet approuvé par le Conseil des Ministres de la SADC en juillet 1999 et mis en place début 2000 grâce au soutien de nombreux bailleurs de fonds. L'objectif principal du *hub* est de fournir une assistance technique aux pays de la SADC pour traiter les problèmes de développement rural, en particulier ceux liés à la formulation de politiques agricoles et au commerce international. Ce projet ambitieux, quant au champ et aux financements envisagés, se met en place en bénéficiant du détachement d'un expert de la Banque Mondiale en qualité de co-ordinateur régional. Il n'est cependant pas encore opérationnel. En matière de politiques agricoles, il souhaite reprendre à son compte l'initiative développée par le réseau FANRPAN et coordonnée par l'Université du Zimbabwe et mettre en place un mécanisme du type de celui proposé dans le cadre du FICOP pour financer les projets de recherche des équipes nationales.

Des contacts ont déjà été pris par les responsables du *hub* avec la DGCID/MAE (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement) en juillet 2000. Un appui serait possible dans le cadre du projet sur FSP Inter-Etats en « Appui aux acteurs du monde agricole en Afrique australe » (AM3A).

Un tel partage des responsabilités entre le SACCAR et l'Unité Sectorielle de Développement FANR a le mérite de bien préciser les champs d'intervention des deux projets sur FSP Inter-Etats envisagés par le MAE.

L'Unité Sectorielle de Développement FANR reconnaît l'intérêt de l'initiative FICOP et de l'innovation institutionnelle proposée et la nécessité de bien la coordonner avec les activités entreprises dans le cadre du *hub*. La complémentarité de ces activités pourrait être assurée par la participation de l'Unité au Comité de pilotage du FICOP.

Cependant, les activités de recherche sur les politiques agricoles envisagées dans le cadre du *hub* apparaissent essentiellement centrées sur l'échelle nationale. Elles accorderaient peu d'intérêt aux recherches entreprises à l'échelle locale (ex : impact local de la mondialisation, processus de réorganisation locale de la production et de la commercialisation, etc). La notion d'observatoire proposée dans le cadre du FICOP (cf. ci-dessous) pourrait ainsi produire des informations utiles pour la formulation de politiques agricoles.

2.2.2. Les bailleurs de fonds

- L'USAID

L'USAID fut le principal partenaire du SACCAR jusqu'à la transition opérée en décembre 1998. L'appui au Secrétariat a été arrêté depuis. Seul, le financement à deux projets régionaux exécutés par des CIRA (ICRISAT et IITA) subsiste. L'USAID a transféré son soutien au réseau FANRPAN (financement du secrétariat et de projets de recherche), mettant en avant deux priorités : l'intégration des agriculteurs familiaux au marché et la formulation de politiques agricoles visant à la constitution d'un espace de libre échange.

Dans le cadre de ces priorités, l'USAID souhaite coordonner ses activités avec les initiatives appuyées par le MAE, en ce qui concerne, en particulier, l'appui au réseau FANRPAN[6], délégué à une ONG, DATEX.

Pour le coordinateur régional, un appui au FICOP serait envisageable, si le SACCAR « démontrait » sa capacité à gérer le mécanisme proposé. Cet appui serait alors conditionné aux activités relatives aux thèmes de l'intégration économique et du suivi des politiques agricoles. Les activités de recherche devant à l'avenir être entreprises par le réseau FANRPAN pourraient alors être financées par l'USAID via le FICOP, minimisant ainsi les coûts de transaction.

- L'Union Européenne (Délégation Régionale de Gaborone)

L'UE souligne l'intérêt et l'originalité du Plan à 5 ans du SACCAR et de la proposition FICOP. Une contribution financière de l'UE au FICOP serait possible, pour relayer l'appui français à la première phase de ce programme. La Délégation Régionale de Gaborone doit consulter Bruxelles (M. Brian Kelly) pour étudier les possibilités de mobilisation de fonds non utilisés du 8ème FED, ce qui semblerait plus facile que de s'inscrire dans le cadre des négociations à conduire pour l'allocation des fonds du 9ème FED. Cependant, les décisions finales touchant à l'allocation de ces fonds aux différentes Unités œuvrant dans le secteur FANR devront être prises par la SADC.

Par ailleurs, il est demandé à ce que le programme soit bien articulé avec le *Land and Water Management Programme* du SACCAR, financé par l'UE sur les fonds du 8ème FED, afin d'éviter toute duplication d'efforts.

- La coopération norvégienne

Avec l'USAID, la coopération norvégienne constitue l'un des plus anciens partenaires du SACCAR. Il se poursuit à ce jour par la mise à disposition du Secrétariat d'un Assistant Technique et par l'appui financier à un projet de conservation génétique.

Une évaluation récente de cette coopération par Norad a souligné l'intérêt du Plan à 5 ans. Son approbation par le Conseil des Ministres de la SADC constitue un élément positif et la condition maintenant remplie d'une poursuite de la coopération. Les besoins d'appui en termes de ressources humaines sont reconnus en raison de la période récente de transition et pour mettre en place ce plan. En conséquence, il a été décidé de prolonger l'Assistance Technique jusqu'en février 2002. Une intervention diplomatique est cependant envisagée pour accélérer le processus de recrutement de nouveaux cadres du SACCAR par le Gouvernement du Botswana.

En outre, la coopération norvégienne étudie les possibilités d'appui à de nouveaux projets du SACCAR et apprécie et souhaite poursuivre la coordination avec la coopération française par un échange soutenu et régulier d'informations visant à la définition de positions communes.

---

[6] Le réseau FARNPAN n'est pas reconnu comme une institution régionale par la SADC. Il pourrait acquérir une telle légitimité en cas "d'intégration" au projet *hub* du *FANR Development Sectorial Unit*. L'USAID souhaite cependant qu'il garde une certaine autonomie vis-à-vis des décideurs politiques.

2.3. L'organisation et les procédures de mise en place du fonds compétitif

Le rôle du SACCAR est d'organiser, de gérer, de suivre et de contrôler l'application des règles et procédures du mécanisme de financement mis en place. Un comité de pilotage (*Steering committee*) aura la responsabilité de définir et suivre ces règles et procédures, ainsi que les programmes de travail. Ses recommandations seront soumises au Conseil d'Administration du SACCAR (TCART).

L'exécution budgétaire du programme sera contrôlée par le Conseil d'Administration, qui transmettra, via le Secrétariat, ses rapports au MAE.

En ce qui concerne la mise en œuvre effective du programme, les procédures à retenir devront être très précises, mais rester aussi légères que possible pour tenir compte de la dimension du Secrétariat exécutif du SACCAR et pour limiter, autant que faire se peut, les coûts de transaction. Les étapes suivantes devront être respectées :

- Préparation des règles de fonctionnement du programme ;

- Préparation des modalités d'appel annuel à propositions, sur la base de fiches pré-programmées claires et synthétiques ;

- Large diffusion annuelle de l'appel à propositions dans toutes les institutions concernées dans la région SADC, en précisant les délais et dates limite (3 à 6 mois) et en recourant à plusieurs supports (courrier, journaux, Newsletter, site web, etc).

- Réception et enregistrement des projets, en respectant les dates limite ;

- Organisation de la sélection des propositions en 3 phases :

  - ✓ Tri préliminaire réalisé par le Secrétariat du SACCAR, et portant sur la conformité de la proposition (sujet, inter-pays, etc) ;
  - ✓ Evaluation scientifique de la qualité du projet par des pairs (2 ou 3), sur la base d'un rapport constitué de fiches pré-programmées selon des champs définis ;
  - ✓ Sélection des propositions par une commission d'arbitrage ad hoc, comprenant des représentants des utilisateurs des produits de la recherche et prenant en compte les rapports d'experts.

- Suivi des projets retenus, sur la base de rapports synthétiques annuels constitués de fiches pré-programmées, rendant compte du déroulement du projet et des aspects techniques et budgétaires. Le compte-rendu annuel est nécessaire pour débloquer le financement prévu pour l 'année suivante. Un compte-rendu du même type sera réalisé en fin de projet. Outil synthétique de suivi, il n'exclue aucunement la rédaction de rapports ou publications spécifiques.

- Appui à la valorisation des résultats des projets : appui et diffusion de publications, appui à l'organisation de rencontres, d'échanges, d'ateliers régionaux, etc.

- Suivi-évaluation du programme FICOP, comprenant en particulier l'évaluation externe de certains projets financés.

Le calendrier proposé pour la mise en œuvre du FSP, est le suivant :

- 2001 : organisation du fonds et des procédures par le SACCAR ;
- 2002 : lancement du premier appel à propositions et mise en œuvre des 5 premiers projets retenus ;
- 2003 : lancement du second appel à propositions et mise en œuvre de 10 nouveaux projets ;
- 2004 ou 2005[7] : évaluation du projet FSP.

2.4. Les thèmes des propositions soumises au fonds compétitif

L'objectif des propositions soumises au FICOP est de concevoir, expérimenter et valider des techniques et méthodes et de produire des informations en appui au développement de l'agriculture familiale. Les produits des activités de recherche et de formation doivent se traduire par une meilleure capacité des institutions concernées à améliorer la productivité et la durabilité de l'agriculture familiale et à réduire la pauvreté à l'échelle des ménages, des communautés et des pays. En conséquence, une attention particulière sera portée à la nature systémique, inter-disciplinaire et participative des activités proposées, en réponse à une demande clairement identifiée. En outre, et pour tenir compte des demandes institutionnelles, la prise en compte du rôle de la femme sera appréciée.

2.4.1. Trois champs thématiques

Trois champs thématiques, identifiés par le SACCAR sur la base d'une enquête conduite dans le cadre de sa réforme, ont été revus et amendés au cours de la mission. Cet ensemble constitue un cadre très vaste, mais il ressort de nos entretiens un avis majoritaire pour ne pas restreindre le domaine de l'appel à propositions dans un premier temps. Le souci largement partagé est ainsi de ne pas exclure certaines équipes ou initiatives. Néanmoins, ce choix pourra être revu dans le déroulement du FICOP. Les trois champs thématiques, dont le contenu est détaillé en annexe 5, sont les suivants :

- **Mise au point et diffusion de l'innovation technique[8] pour l'agriculture familiale :**

Ce champ couvre une vaste gamme de sujets , intégrant les opérations de production végétale et animale et de transformation des produits. Il comprend la valorisation des savoirs traditionnels et la diffusion de l'innovation paysanne, ainsi que les référentiels techniques élaborés par la recherche. Il inclue en outre l 'élaboration et la validation de méthodes d'appui à la diffusion de l'innovation. Les approches systémiques seront privilégiées.

- **Micro-économie de l'agriculture familiale :**

L'approche socio-économique s'applique à un champ comprenant la gestion des unités de production, l'organisation locale des filières et des services d'appui à la production et la structuration des institutions paysannes. Ce champ couvre également l'analyse de l'impact

[7] Le projet peut être géré sur 4 ou sur 5 ans. Pour une évaluation finale des propositions financées, une durée de 5 ans serait plus adéquate.
[8] En Afrique australe, le concept correspondant et couramment utilisé est celui de *Technology Development and Transfer* (TDT).

local de la mondialisation sur les formes d'organisation de l'agriculture familiale (cf. thèmes ci-dessus).

- **Gestion des agro-écosystèmes :**

Dans ce troisième champ, seront abordés les thèmes liés à l'appropriation, l'aménagement, la gestion individuelle et collective des ressources renouvelables (foncier, ressources hydriques et génétiques). Les approches finalisées viseront à renforcer la préservation des ressources et la durabilité de leur usage et la capacité des agricultures familiales à résister aux catastrophes naturelles (sécheresse, inondation).

2.4.2. Privilégier les approches transversales, mises en œuvre à l'échelle locale

Dans l'optique innovante du FICOP et pour favoriser l'évolution des pratiques de recherche, les propositions transversales couvrant plusieurs des trois champs du domaine d'application seront privilégiés.

Les projets de recherche seront conduits à l'échelle locale, à des niveaux d'analyse allant de l'unité de production à la collectivité territoriale en passant par la communauté (village). Les résultats de ces travaux fourniront des éléments d'aide à la décision utilisables en d'autres lieux ou à des échelles plus englobantes (cf. tableau 1).

Pour cela et afin de rendre leurs résultats « utilisables », les projets mis en œuvre devront préciser et tenir compte de la diversité agro-écologique, économique et sociale au sein de laquelle ils se situent.

Tableau 1. Domaine d'application du FICOP : champs thématiques et niveaux d'analyse.

	Unité de production	Communauté/ Village	Collectivité territoriale	Pays	Région SADC
Mise au point et diffusion de l'innovation technique					
Micro-économie de l'agriculture familiale		Activité de recherche et formation		Aide à la décision	
Gestion des agro-écosystèmes					

2.5. Les critères de sélection des propositions

Les principaux critères de sélection ont été regroupés en cinq ensembles, présentés en annexe 6. Il s'agit des suivants :

- **Qualité de la proposition**

Le caractère innovant des démarches proposées, aussi bien scientifique qu'institutionnel, et leur transversalité par rapport aux champs thématiques retenus seront privilégiés.

- **Partenariat**

Le caractère collaboratif, au cœur du programme FICOP, se traduit par l'accent mis sur le partenariat entre pays et institutions via la constitution de consortia. Le choix des critères vise à assurer la dimension régionale des projets et à renforcer la cohésion des SNRA. Pour éviter les transferts uni-latéraux d'expertise à partir des SNRA les plus puissants et garantir la participation effective des SNRA les plus faibles, un accent particulier sera porté à « l'obtention » de bénéfices mutuels. Dans l'optique de la promotion de méthodes de recherche innovante, les partenariats avec les ARI et les CIRA seront encouragés.

- **Faisabilité**

Les critères retenus doivent permettre d'apprécier la capacité du consortium à mettre en place un dispositif crédible, à mobiliser les compétences nécessaires et les contributions matérielles prévues.

- **Résultats attendus**

L'attention sera portée à l'opérationnalité des résultats en réponse à une demande clairement identifiée au préalable. Ces résultats devront en outre être utiles pour traiter des problèmes similaires en d'autres lieux ou à des échelles plus englobantes. Pour cela, la sélection des sites de recherche sera raisonnée par rapport à la diversité agro-écologique et socio-économique.

La mise en œuvre des projets devra se traduire pour les institutions impliquées par un effet structurant et la poursuite après le projet des activités initiées.

- **Aspects budgétaires**

Le fonds ne prenant pas en charge les coûts de structure des institutions ni les frais de personnel, la contre-partie budgétaire des institutions impliquées sera évaluée.

2.6. Les suites de la mission

Une Fiche de Prise en Considération du projet sur FSP Inter-Etats a été rédigée afin de permettre au MAE d'évaluer la pertinence et, éventuellement, de mettre en œuvre les financements envisagés (cf annexe 7).

Une note synthétique en anglais a été préparée, afin d'informer nos interlocuteurs des conclusions de la mission et pour entretenir l'enthousiasme qu'ils ont manifesté (cf annexe 8). Elle sera diffusée par le SACCAR à ses partenaires, ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration.

Le nouvel Assistant Technique affecté auprès du SACCAR par le MAE aura la responsabilité de définir, avec ses collègues, les procédures et de mettre en œuvre le programme.

A plus long terme, la recherche de financements complémentaires par le SACCAR s'avère indispensable pour assurer la continuité du programme au-delà de cette première phase.

3) Conclusion

Les interlocuteurs rencontrés ont souligné l'intérêt qu'ils portent au fonctionnement du fonds compétitif envisagé dans le cadre de ce FSP inter-Etats et à son thème central, l'amélioration de l'agriculture familiale.

La mission a contribué à revoir le contenu et les modalités du projet en concertation avec les partenaires régionaux. Les champs thématiques ont été précisés ; ils restent volontairement larges pour ne brider aucune initiative et ne pénaliser aucune équipe, même si à terme les animateurs du programme pourront en faire évoluer le ciblage. La pertinence des principales caractéristiques du programme est confirmée : le caractère collaboratif (inter-pays) et transversal (inter-institutionnel) des projets, ainsi que l'aspect innovant pour les équipes concernées des démarches proposées.

La mission a également permis une socialisation de l'information relative au programme avec divers types de partenaires dont, seuls, quelques rares représentants impliqués dans les structures du SACCAR, étaient informés jusqu'alors. Elle a enfin permis aussi de faire le point sur ce programme et sur les évolutions du SACCAR avec les responsables des SCAC.

Les principaux objectifs du FSP Inter-Etats sont de mettre en œuvre les procédures du FICOP et d'évaluer les premiers résultats de ce programme qui constitue, pour le SACCAR, une réelle innovation institutionnelle. L'enjeu est de démontrer la capacité de maîtrise et de gestion par le SACCAR du mécanisme proposé. Un tel projet aura un effet structurant pour le SACCAR et pour la mise en œuvre de sa stratégie à long terme. Il permettra en effet de valider un modèle institutionnel (promotion de la coopération par l'incitation financière), adaptable à d'autres thèmes dans la région SADC et il invite d'autres bailleurs de fonds à participer aux efforts d'intégration régionale initiés par le MAE dans le cadre du FSP.

Nous soulignerons enfin la cohérence de la stratégie française dans la région sur ces thématiques liées à la recherche et au développement agricoles, avec le maintien de l'appui institutionnel au SACCAR (renouvellement du poste d'assistant technique français) et la mise en place de 2 FSP complémentaires au plan thématique.

ANNEXES

Annexe 1

Coopération France – SADC en appui à la recherche et à la formation agricoles

Le contexte de la coopération

La SADC accorde une importance particulière au rôle que peuvent jouer la recherche et la formation agricoles pour contribuer au développement des groupes sociaux historiquement marginalisés et renforcer leur intégration aux économies nationales. Le SACCAR (*Southern Africa Center for Co-operation in Agricultural Research and Training*), basé à Gaborone, est l'institution créée en 1984 par la SADC pour promouvoir la coopération et coordonner la recherche et la formation agricoles. Il a connu en décembre 1998 une période de transition liée au changement de son statut et de son équipe, suite à la décision du Conseil des Ministres de la SADC de le transformer de Commission[9] en Unité Sectorielle de Coordination (USC[10]) dont le Secrétariat est confié au Ministère de l'Agriculture du Botswana. Tout en assurant la continuité des projets régionaux en cours (une quinzaine pour un budget annuel d'environ 50-60 millions de francs), la majorité des bailleurs de fonds se sont alors placés en position d'attente, compte-tenu des incertitudes planant sur l'avenir du SACCAR.

Un appui de la coopération française avait été sollicité en 1996 dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Il s'est concrétisé par l'affectation d'un Assistant Technique du Ministère des Affaires Etrangères (MAE) auprès du SACCAR en septembre 1998. En juin 1998, le Conseil des Ministres de la SADC avait approuvé la révision du mandat du SACCAR, devant désormais se concentrer sur la coordination de la recherche et de la formation dans le domaine de la production agricole et de l'élevage[11]. Néanmoins, le MAE, à la demande des responsables du SACCAR, a décidé d'appuyer la démarche de formulation d'une stratégie et d'un Plan à 5 ans, s'appuyant sur l'identification des actions prioritaires et des moyens institutionnels et opérationnels nécessaires à leur mise en oeuvre.

Le Secrétariat du SACCAR est aujourd'hui doté d'une petite équipe : 2 cadres du Ministère de l'Agriculture du Botswana, 9 personnes en appui, 2 conseillers techniques, l'un norvégien, l'autre du MAE. Deux cadres devraient prochainement être recrutés et se joindre à cette équipe.

Les enjeux de la coopération

Pour le MAE, la coopération avec le SACCAR est porteuse d'enjeux importants, lies à :

- L'appui à la démarche d'intégration régionale entreprise par la SADC, ainsi qu'à ses institutions ;
- L'identification de programmes nationaux et régionaux prioritaires de recherche et de formation, constituant alors une base pour le développement partenarial entre institutions françaises et africaines (Afrique australe et échanges sud-sud avec l'Afrique de l'ouest) ;
- La valorisation des opérations bi-latérales de recherche et de recherche-développement conduites en coopération par les institutions françaises dans les pays de la SADC ;
- Le déploiement des instituts français de recherche en Afrique australe (ex : CIRAD pré-sélectionné par l'UE pour participer au projet régional *Land and Water Management Programme* financé dans le cadre du 8ème FED) ;
- L'appui aux évolutions en cours des Forums Mondial (GFAR) et Africain (FARA) pour la Recherche Agricole visant à promouvoir une nouvelle architecture de l'organisation internationale de la recherche et activement encouragées par la coopération française.

---

[9] Unité technique et administrative dont le fonctionnement repose sur des moyens humains et financiers fournis par la SADC, grâce à une contribution des pays membres.

[10] Unité technique et administrative hébergée par l'un des pays membres qui met à disposition du Secrétariat l'ensemble des moyens humains et financiers nécessaires.

[11] La coordination de la recherche dans le domaine de la gestion des ressources naturelles a été confiée à d'autres USC (Malawi, Namibie).

La réforme stratégique

De fin 1998 à 2000, l'essentiel de la coopération a porté sur l'animation et la mise en œuvre du processus de réforme stratégique du SACCAR. Une Stratégie à Long Terme et un Plan à 5 Ans[12] ont été élaborés et validés en 1999 au cours d'un atelier régional de planification stratégique de la recherche et de la formation agricoles[13], puis en juin 2000 par le Comité des Ministres de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Ressources Naturelles.

Le Plan à 5 ans propose une importante réforme du cadre et du contenu des activités du SACCAR. Un changement de fonction est tout d'abord proposé : jusqu'à présent, le SACCAR a essentiellement joué un rôle de courtage financier pour drainer l'aide internationale dans la région. Il se propose désormais de faciliter et promouvoir les initiatives des partenaires de la région par la mise en place de mécanismes d'appui institutionnel. Une programmation des activités en réponse aux demandes et la "régionalisation" de la coopération sont ainsi mises en avant. En effet, la plupart des projets ont été à ce jour exécutés par les Centres du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale.

En accord avec la nouvelle stratégie, de nouveaux mécanismes d'organisation et de coordination de la recherche sont en cours d'expérimentation dans le cadre des projets en cours. Ils concernent essentiellement la redéfinition des rôles des institutions impliquées dans la conduite de ces projets régionaux (Centres Internationaux et Instituts Nationaux de Recherche Agronomique, universités, organisations socio-professionnelles, ONG, partenaires privés). De nouveaux projets ont également été élaborés, visant à élargir le champ scientifique des activités de coopération et à répondre aux besoins du développement.

La nouvelle équipe du SACCAR a ainsi acquis une légitimité auprès de ses partenaires financiers et scientifiques, régionaux et internationaux, en position d'attente depuis le changement opéré en 1998, sur la base du processus de consultation mis en oeuvre et d'une volonté affichée d'ouverture à de nouveaux partenariats. L'UE, la Norvège, la BAD, entre autres, étudient les possibilités de financer de nouveaux projets.

En revanche, de même que pour les autres unités techniques de la SADC, le problème de l'autonomie du SACCAR n'est pas résolu. Hormis la contribution du Gouvernement du Botswana au fonctionnement du Secrétariat, le financement des activités repose presque exclusivement sur des financements internationaux.

Les perspectives de coopération

L'Assistant Technique doit être remplacé en septembre 2000. Le nouveau Conseiller Technique s'attachera à mettre en oeuvre le Plan à 5 ans, en particulier à identifier les priorités scientifiques régionales.

De plus, un projet FSP est envisagé pour l'appui à la mise en place d'un fonds de financement de projets innovants de partenariat pour le développement de l'agriculture familiale. Cette activité a été identifiée comme prioritaire dans le cadre du Plan à 5 ans. Elle s'appuie sur la volonté de diversifier les mécanismes de promotion de la coopération et de l'intégration régionales et de promouvoir des activités de recherche prenant mieux en compte et répondant mieux aux besoins de développement. Les principaux objectifs de ce projet consistent à renforcer l'intégration au sein et entre les Systèmes Nationaux de Recherche et à améliorer l'impact des activités de recherche et de formation agricoles au profit des petits producteurs ruraux.

Le futur de cette coopération dépend néanmoins d'une restructuration possible des institutions régionales de la SADC. Le thème est récurrent depuis plusieurs années, en particulier dans le Secteur de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Ressources Naturelles. Les 8 unités techniques qu'il comprend (dont le SACCAR) pourraient, dans un avenir qui n'est pas précisé, voire leurs contours et leurs mandats modifiés.

Patrick Caron, le 12 juillet 2000

---

[12] Un Plan d'Opérations détaille les priorités, les résultats attendus, le calendrier, les ressources nécessaires et les responsabilités des institutions impliquées.
[13] En partie financé par le MAE.

Annexe 2

Termes de référence de la mission

Mission d'appui à la préparation d'un FAC Inter-Etats (région SADC)

Introduction

Le SACCAR (*Southern Africa Centre for Cooperation in Agricultural Research and Training*) est l'institution de la SADC (*Southern African Development Community*) chargée de la coordination des activités de recherche et formation agricoles. Après avoir connu une profonde réforme, il vient de formuler une stratégie à long terme et un plan à 5 ans. Ce plan vise notamment à promouvoir des activités de recherche prenant mieux en compte les besoins de développement, à diversifier les mécanismes de coopération et à renforcer l'intégration régionale. Un fonds de financement de projets innovants pour le développement de l'agriculture familiale doit contribuer à sa mise en oeuvre. Ce fonds doit contribuer au renforcement des Systèmes nationaux de recherche agricoles (SNRA) et de leurs partenariats de façon à améliorer l'impact des activités de recherche et de formation agricoles au profit de l'agriculture familiale.

Une première ébauche de Fiche de prise en considération (FPC) d'un projet financé sur le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) d'intérêt régional a été élaborée. Il s'agit maintenant d'améliorer et de discuter le contenu de cette proposition avec les partenaires des SNRA de la région SADC.

Objectifs

Appui à la préparation d'un projet FSP inter-Etats pour la recherche sur l'agriculture familiale dans la région SADC. Montant du financement prévu pour le projet : 10 millions de francs.

Activités

1. Analyse de la demande formulée par le SACCAR et visant à la mise en place de projets innovants de recherche pour le développement de l'agriculture familiale, financés par un fonds de financement, sur appel d'offres.

2. Reformulation de la demande du SACCAR et identification des grandes thématiques de recherche ouvertes à l'appel d'offres.

3. Présentation et discussion de la proposition avec les responsables des SNRA de la région :

- Botswana : secrétariat de la SADC, ministère de l'Agriculture (Permanent Secretary), drecteur du département de Recherche agricole du ministère (également président du conseil d'administration du SACCAR), unité Elevage de la SADC ;
- Zimbabwe : ministère de l'Agriculture (Permanent Secretary, également président du comité sectoriel des ministres de l'Agriculture de la SADC), Department of Research and Specialised Services du ministère, unités Sécurité alimentaire et Production végétale de la SADC, réseau FANRPAN (Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network) ;
- Afrique du Sud : département national de l'Agriculture, Agricultural Research Council ; National Research Foundation, université de Pretoria.

4. Présentation et discussion de la proposition avec les conseillers de coopération des ambassades des pays visités.

5. Présentation et discussion de la proposition avec les délégations régionales de bailleurs de fonds (UE et USAID à Gaborone, NORAD à Harare).

6. Présentation des conclusions au chef du SCAC de l'ambassade de France en Namibie.

7. Préparation de la FPC.

Durée et calendrier

La mission, d'une durée de 12 jours (voyages compris), se déroulera de la manière suivante :

- Botswana : 5 jours ;
- Zimbabwe : 3 jours ;
- Afrique du Sud : 3 jours ;
- Namibie : 1 jour.

Date

Deuxième quinzaine d'août- début septembre.

Annexe 3

Calendrier de la mission

Botswana

- Départ de Montpellier le 23/8 (19h00) et arrivée de P. Lhoste à Gaborone le 24/8 à 14h05
- Organisation de la mission (P. Lhoste et P. Caron) le 24/8
- Réunion au SACCAR le 25/8 (7h30-12h30)
- Réunion au Ministère de l'Agriculture le 25/8 (14h00)
- Réunion avec les responsables de l'USAID le 25/8 (15h30-17h00)
- Dîner à l'Ambassade de France le 26/8
- Réunion à la Délégation de l'Union Européenne le 28/8 (8h00)
- Réunion au Secrétariat Exécutif de la SADC le 28/8 (10h00)
- Départ le 28/8 à 14h35

Zimbabwe

- Arrivée le 28/9 à 20h30
- Réunion avec les responsables du *Department of Research and Specialised Services* (Ministère de l'Agriculture) le 29/9 (10h00)
- Réunion à l'Ambassade de Norvège le 29/9 (14h00)
- Réunion à l'Unité Sectorielle de Développement FANR de la SADC le 29/9 (15h00)
- Dîner avec l'équipe CIRAD
- Réunion à l'Université du Zimbabwe avec les responsables du *Department of Agricultural Economics and Extension*, du réseau FANRPAN et du programme IDEAA le 30/9 (9h00)
- Réunion au SCAC de l'Ambassade de France le 30/8 (10h00)
- Départ le 30/8 (13h15)

Afrique du Sud

- Arrivée le 30/8 à 15h00
- Réunion au SCAC de l'Ambassade de France le 30/8 (17h00)
- Réunion au *National Department of Agriculture* le 31/8 (9h00-16h00)
- Diner avec l'équipe CIRAD le 31/9
- Réunion à la National Research Foundation (NRF) le 1/9 (8h00-9h00)
- Réunion à l'Agricultural Research Council (ARC) le 1/9 (9h00-12h00)
- Réunion à la Post Graduate School of Agriculture and Rural Development, Université de Pretoria le 1/9 (12h00-15h00)
- Réunion au SCAC de l'Ambassade de France le 1/9 (15h00-16h30)
- Diner chez M. Gay, Attaché de Coopération de l'Ambassade de France le 1/9
- Départ le 2/9 à (10h50)

Namibie

- Arrivée le 2/9 à 12h00
- Accueil par M. Nosmas, Assistant Technique auprès de la NNFU, le 2/9

- Réunion à la National Namibian Farmers Union le 4/9 (9h00-11h30)
- Réunion à la *SADC Legal Unit*, Ministère de la Justice le 4/9 (14 h30)
- Réunion au Ministère de l'Agriculture le 4/9 (16h00-17h00)
- Réunion au SCAC de l'Ambassade de France le 5/9 (9h00-12h00)
- Départ le 5/9 à 14h00

- Arrivée à Montpellier le 6/9 à 10h30 (P. Lhoste) et Gaborone le 5/9 à 19h45 (P. Caron)

Annexe 4

Institutions et personnes rencontrées

Botswana

- SACCAR : M. Keoagile Molapong, Sector Co-ordinator
  M. Frik Sundstol, Assistant Technique NORAD
- Ministère de l'Agriculture : M. Lucas Gakale, Permanent Secretary
- USAID : M. Raymond Morton, Coordinateur Régional
  M. Michael Silberman, Consultant DATEX
- Ambassade de France : M. Alain Fortin, Premier Secrétaire
- UE : M. Gunnar Ring
- SADC : Mme Margaret Nyirenda, Desk Officer dossiers agricoles

Zimbabwe

- Department of Research and Specialised Services, Ministère de l'Agriculture :
  Mme Gata, Directeur et Collaborateurs
  M. C.L. Keswani, Assistant Technique
- SADC Sectorial Development Unit :
  M. Reginald Mugwara, Sector Co-ordinator
  M. R.A. Polson, co-ordinateur du projet Hub (Banque Mondiale)
- Ambassade de Norvège : M. Ellefsen, Premier Secrétaire
- Université du Zimbabwe :
  M. Mano, Department Agricultural Economics and Extension
  M. Chris Sukume, Co-ordinateur du réseau FANRPAN
  M. Caroll T. Khombe, Programme Development Co-ordinator, IDEEA
- Ambassade de France :
  M. Goldstein, Chef du SCAC
  Melle Stéphanie Aubin
- CIRAD : M. Sébastien Le Bel
  M. Mathieu Bourgarel
  M. Bruno Lafage

Afrique du Sud

- Ambassade de France :
  M. Patrick Le Fort,
  M. Jean Pierre Gay,
- National Department of Agriculture :
  Mme Njabulo Nduli, Chief Director, Agricultural Land Resource Management
  M. Dirk Pretorius, Directeur Adjoint, Agricultural Land Resource Management
  Mme Leseho, Direction des Relations

Internationales

- ARC : M. Johan. Grobbelaar, Directeur, Coopération Internationale et Scientifique
  M. Amie Aucamp, Co-ordinateur, Resource Poor Agriculture Programme
  M. Christo Kok
  M. Michiel Scholtz, Directeur, Business Development and Systems Group
- Post Graduate School of Agricultural Economics and Rural Development, Université de Pretoria :
  M. Frans Swanepoel, Directeur
  Mme Juliana Rwelamira, Directeur Adjoint
  M. Aldo Stroebel
- Université du Nord : M. Mollel M. Naftal, Vice Doyen, Faculté d'Agriculture
- NRF : M. Ferdi Van der Walt, Directeur, Co-ordination Scientifique Internationale
- CIRAD : M. Sylvain Perret (Université de Pretoria)
  M. François Bousquet (Tera)
  M. Christophe Le Page (Tera)
- GRET : M. Thierry Lassalle, consultant

Namibie

- NNFU : M. Paul Vleermuis, Directeur
  M. Jean François Nosmas, Assistant Technique
- SADC Legal Unit : M. Parker et collaborateurs
- Ministère de l'Agriculture :
  M. Venter, Acting Director of Research
  M. Sibobile, Acting Director of Extension
  M. Steenhamp, Deputy Director of Extension
- Ambassade de France :
  M. Claude Franqueville, Adjoint au Chef du SCAC
- Ministère de l'Environnement :
  M. Alex Verlinden, Remote Sensing Unit

Annexe 5

Champs thématiques et thèmes de l'appel à propositions

- **Mise au point et diffusion de l'innovation technique pour l'agriculture familiale**

  - Analyse et amélioration des systèmes de production, visant en particulier à une meilleure association des activités agricoles et d'élevage ;
  - Analyse et diffusion des savoirs paysans ;
  - Techniques d'amélioration de la production végétale (sélection variétale, conduite et protection des cultures) ;
  - Développement de la production et de la commercialisation de nouveaux produits ;
  - Techniques d'amélioration de la production animale (sélection génétique, conduite d'élevage et protection sanitaire) ;
  - Techniques de transformation des produits agricoles ;
  - Techniques d'agro-foresterie ;
  - Methodes d'analyse de la diffusion des techniques et de son impact ;
  - Méthodes d'organisation des informations disponibles pour l'aide à la décision.

- **Micro-économie de l'agriculture familiale**

  - Analyse et amélioration de la gestion des unités de production ;
  - Analyse et amélioration de l'organisation des filières ;
  - Analyse et amélioration des systèmes d'appui à la production (approvisionnement des intrants, services et vulgarisation) ;
  - Analyse et appui aux organisations paysannes ;
  - Impact local de la mondialisation.

- **Gestion des agro-écosystèmes**

  - Analyse et amélioration de la gestion et de la conservation des eaux et des sols à l'échelle de l'unité de production et de la communauté ;
  - Analyse et amélioration des pratiques de résistance aux catastrophes naturelles ;
  - Analyse et amélioration de la gestion collective des ressources renouvelables ;
  - Conservation, utilisation et échanges de ressources génétiques ;
  - Analyse et amélioration de la gestion des espaces et des ressources foncières à l 'échelle des communautés et des collectivités territoriales.

Annexe 6

Les critères de sélection des propositions

- **Qualité de la proposition**

  - ✓ Adéquation du sujet aux objectifs de FICOP
  - ✓ Caractère innovant du point de vue scientifique et institutionnel
  - ✓ Transversalité de l'approche
  - ✓ Qualité scientifique

- **Partenariat**

  - ✓ Proposition impliquant au minimum deux pays
  - ✓ Bénéfices mutuels pour les institutions impliquées
  - ✓ *Proposition impliquant plusieurs types d'institutions des SNRA (INRA, établissements de formation, vulgarisation, ONG, organisations paysannes, secteur privé)*
  - ✓ *Partenariat avec CIRA et IRA*

- **Faisabilité**

  - ✓ Adéquation du dispositif aux résultats attendus
  - ✓ Nature des compétences mobilisées
  - ✓ Contributions propres des institutions impliquées

- **Résultats attendus**

  - ✓ Réponse à une demande clairement identifiée
  - ✓ Pertinence du sujet par rapport à la diversité et aux problèmes régionaux
  - ✓ Opérationnalité des résultats
  - ✓ Effet structurant du projet en matière de formation et d'évolution des pratiques de recherche pour les institutions impliquées (*capacity building*)
  - ✓ Suites envisagées

- **Aspects budgétaires**

  - ✓ Adéquation entre moyens mobilisés et dispositif envisagé
  - ✓ Contre-parties budgétaires des institutions impliquées

Obs : apparaissent en italique les critères facultatifs.

Annexe 7

FICHE DE PRISE EN CONSIDERATION D'UN PROJET

SUR LE FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE

1. CADRE GENERAL DU PROJET

1.1. Identification

- Intitulé **: Appui à la recherche pour l'amélioration de l'agriculture familiale dans les pays de la SADC** par la mise en place d'un mécanisme de financement de projets innovants en partenariat.

- Autorisation de programme demandée : 10 M.F.

- Bénéficiaires : Projet d'intérêt général, pour les 14 pays de la SADC (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Ile Maurice, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, République Démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe).

- Durée prévisionnelle d'utilisation de l'A.P. : 60 mois.

- Date de démarrage envisagée : 2001.

- Service : SUR/ROP

- Rédacteurs : Maurice IZARD, DCSUR/ROP, tél. 01 43 17 82 83
  mel. maurice.izard@diplomatie.gouv.fr
  Philippe LHOSTE, Patrick CARON

- Coordonnateur : Gérard LA COGNATA, sous-directeur de la recherche,
  tél. 01 43 17 80 83
  mel. gerard.la-cognata@diplomatie.gouv.fr

1.2. Présentation synthétique du projet

De nombreux pays d'Afrique australe manifestent la volonté politique de promouvoir le développement des agriculteurs dits « historiquement marginalisés par les politiques de développement séparé ». Ils représentent souvent la majorité des ruraux. Cette agriculture familiale joue un rôle privilégié dans les économies nationales, comme principale source d'emploi et de revenu d'une population rurale souvent majoritaire.
Dans tous ces pays, les agricultures familiales se trouvent confrontées à de nouveaux défis, liés à l'évolution rapide des contextes de la production et des échanges. Elles subissent les politiques d'ajustement structurel et de libéralisation. Dans un certain nombre de situations, elles se trouvent dramatiquement confrontées à des problèmes d'insécurité et de violence.
La SADC, organisation inter-gouvernementale regroupant désormais 14 pays, reconnaît la lutte contre la pauvreté comme l'un de ses objectifs prioritaires. Elle souhaite contribuer au développement des groupes sociaux historiquement marginalisés et renforcer leur intégration aux économies nationales. Elle accorde une importance particulière au rôle que peuvent jouer la recherche et la formation agricoles, en particulier le SACCAR *(Southern African Centre for Co-operation in Agricultural Research and Training)*, organisation sous-régionale basée à Gaborone, au Botswana, et chargée de la coordination régionale de ce secteur.
Pour stimuler l'innovation en matière de recherche et de formation agricoles et répondre aux enjeux de développement, un projet de cinq ans est proposé. Il mettra en œuvre un fonds de financement de projets régionaux en partenariat, pour l'amélioration de l'agriculture familiale.

La volonté partagée d'appui aux agricultures familiales se traduit, dans ce projet, par la promotion d'approches de recherche originales, visant à favoriser l'innovation technologique, à mettre en place des systèmes d'aide à la décision, à prendre en compte de nouvelles préoccupations en matière d'environnement, etc. La diversité des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) et des thèmes qu'ils abordent justifie aussi la mise en œuvre d'un tel dispositif régional de coopération et d'échange scientifiques.
Ce projet a été identifié comme prioritaire par le SACCAR qui, après avoir connu une profonde réforme, vient de formuler une Stratégie à long terme et un Plan à 5 ans.
La mise en place d'un tel fonds de financement de projets inter-pays pour l'amélioration de l'agriculture familiale traduit la volonté de mettre en œuvre de nouveaux mécanismes d'intégration et de coopération régionales et de promouvoir des activités de recherche répondant mieux aux besoins de développement.
Ce fonds doit permettre le financement de projets conduits en partenariat par des équipes de plusieurs pays de la SADC pendant une durée de 2 ou 3 ans. Le montant des financements serait compris entre 300 et 700 KF pour chaque proposition.
Au début du projet, le SACCAR définira les modalités de gestion et de mise en œuvre du fonds et diffusera l'appel à propositions auprès des institutions de la région. Ensuite, les financements des propositions retenues seront accordés et le SACCAR en assurera le suivi et l'évaluation.

Le rôle et les activités du SACCAR seront donc de :

(i) organiser et gérer le fonds de financement ;
(ii) définir les modalités et les critères de sélection de l'appel d'offres ;
(iii) diffuser l'information à toutes les institutions de la région ;

(iv) suivre et évaluer la mise en œuvre des projets et en valoriser les résultats.

Les résultats attendus de ce projet sont de différente nature. Ils répondent aux besoins des institutions de recherche, de formation et de développement pour améliorer l'agriculture familiale dans la région. Pour le SACCAR, l'effet structurant et d'entraînement d'un tel projet serait important puisqu'il lui permettrait de démontrer sa capacité à organiser et à gérer une telle opération régionale et de valoriser ensuite cette expérience en augmentant le nombre de projets financés grâce à de nouvelles contributions (pays de la SADC, autres bailleurs de fonds). Ce projet renforcerait en outre la cohérence et la visibilité des activités de coopération entreprises par différentes institutions françaises.

2. CONTEXTE ET CADRE D'ENSEMBLE DU PROJET

2.1. Situation de départ

Le Conseil d'administration (*Technical Committee for Agricultural Research and Training, TCART*) organisé à Harare en octobre 1998 a demandé au secrétariat du SACCAR de conduire un exercice de planification stratégique, pour tenir compte des récents changements de son statut, de son mandat et de son environnement. Une Stratégie à long terme et un Plan à 5 ans ont été élaborés en 1999 et validés en novembre, au cours d'un atelier régional de planification stratégique de la recherche et de la formation agricoles, puis par le Conseil des ministres de la SADC, en août 2000.
Cette stratégie reconnaît comme prioritaire la nécessité de diversifier les mécanismes de promotion du partenariat scientifique et technique. Le défi consiste, d'une part, à stimuler les initiatives et la créativité des équipes de terrain et, d'autre part, à intégrer dans ce processus de nouveaux partenaires aux échelles locale, nationale et régionale.
Pour stimuler l'innovation en matière de recherche et de formation agricoles et répondre aux enjeux de développement, un projet de cinq ans est proposé. Il doit organiser et mettre en œuvre les mécanismes d'un fonds de financement de projets innovants, en partenariat, pour l'amélioration de l'agriculture familiale.

Pour le SACCAR, les principales raisons justifiant la mise en œuvre du projet sont de trois ordres :

Diversification des mécanismes de promotion du partenariat et de l'intégration régionale

Déléguer la conception et l'exécution de projets régionaux a été la principale option du SACCAR jusqu'à présent. La plupart des projets ont été confiés aux Centres internationaux de recherche agricole (CIRA). Ce choix était justifié, par le passé, par les carences en termes de ressources humaines.
Cette pratique est amenée à évoluer, grâce aux efforts de formation entrepris et à la capacité acquise par les SNRA de concevoir et d'exécuter eux-mêmes les projets de recherche. L'élargissement récent de la SADC, avec l'intégration de l'Afrique du Sud en 1995, a également contribué à accroître le potentiel de recherche de la région. Enfin, cette pratique de délégation est remise en cause, en raison de « l'ingérence » sur laquelle elle repose et des coûts élevés d'exécution par les CIRA.

Promotion de la recherche pour l'amélioration de l'agriculture familiale

Les activités du SACCAR, créé en 1984, n'ont jamais couvert l'ensemble de son mandat. La majorité de ces activités s'est concentrée sur la mise au point et la diffusion de techniques en production végétale et sur des études d'impact de ces techniques dans le cadre de projets « filière ».
Le SACCAR affirme aujourd'hui que l'élaboration et la diffusion de nouvelles techniques ne permettent pas, seules, d'augmenter la production et d'améliorer durablement les conditions de vie des producteurs. Le défi face auquel la recherche se trouve placée est également de produire des informations à l'usage des décideurs concernant les politiques et les marchés, de prendre en compte la multifonctionnalité des agricultures et la complexité des processus de production à l'échelle des ménages ruraux. La promotion de la recherche pour le développement vise à élaborer des connaissances et méthodes pour la planification et la mise en œuvre de projets de développement, via l'analyse des processus de production et de commercialisation, en intégrant leurs dimensions techniques, économiques, spatiales et écologiques.
En outre, pour la SADC, la contribution de la recherche à l'appui aux agriculteurs familiaux[14] est une priorité. Il s'agit de lutter contre la pauvreté, de contribuer au développement des groupes sociaux historiquement marginalisés et de renforcer leur intégration aux économies nationales.

Cela conduit le SACCAR à reconnaître de nouveaux champs de recherche, à encourager les échanges entre équipes régionales et à faciliter l'intégration au sein de la communauté scientifique internationale.

Intégration au sein et entre les SNRA

La nouvelle mission du SACCAR est de promouvoir l'intégration régionale de la recherche et de la formation agricoles en assumant des fonctions de coordinateur et de catalyseur et en offrant des services adaptés aux besoins des partenaires de la région. Cette mission met l'accent sur la nécessité de renforcer le partenariat entre les acteurs impliqués dans le processus de recherche ainsi que sur la complémentarité des investissements et activités publics et privés.
Ce projet de financement de programmes innovants diffère ainsi de façon significative des expériences précédentes, en se concentrant de manière exclusive sur l'appui à des activités conduites en partenariat.

La coopération française dans la région SADC

Le dispositif de coopération française œuvrant dans le domaine de la recherche pour l'amélioration de l'agriculture familiale s'est considérablement renforcé au cours des dernières années, sur la base d'un savoir-faire reconnu. Il comprend, entre autres :

[14] Le terme d'agriculture familiale est sensiblement différent de celui de petite production, utilisé par les anglosaxons (small scale production, resource poor farmers), mais recouvre des réalités similaires, à savoir les formes de production valorisant la main d'oeuvre familiale et où l'auto-consommation joue un rôle important. Elles ont souvent peu bénéficié de l'appui des politiques et des services de développement.

- L'implication dans de nombreux projets de recherche appliquée et de type recherche-développement (Namibie - MAE ; Zimbabwe – CIRAD ; Mozambique - MAE et CIRAD ; Afrique du Sud- INRA, CIRAD, GRET, INA-PG, Université Paris X ; activités régionales – IRAM ; etc.).
- L'implication dans des activités de formation universitaire (un professeur visitant du CIRAD en poste à l'Université de Pretoria).
- L'appui à la coordination et à la programmation régionale de la recherche, grâce à l'affectation d'un assistant technique auprès du SACCAR en septembre 1998.

Une mission d'expert, réalisée en septembre 2000, a permis d'évaluer la proposition soumise par le SACCAR et de préciser son champ d'application :

- Mise au point et diffusion de l'innovation technique pour l'amélioration de l'agriculture familiale,
- Micro-économie de l'agriculture familiale,
- Gestion des agro-écosystèmes.

2.2. Objectifs et résultats attendus

Les principaux objectifs du projet sur FSP consistent à renforcer l'intégration au sein et entre les SNRA et à améliorer l'impact des activités de recherche et de formation agricoles au profit de l'agriculture familiale. La volonté affichée est de compléter les activités en cours des institutions bénéficiaires. Plus spécifiquement, le projet vise à :

(i) stimuler des activités innovantes de recherche et de formation pour l'amélioration de l'agriculture familiale ;
(ii) promouvoir la communauté scientifique régionale et son intégration par le financement d'activités conduites en partenariat par des institutions diverses de plusieurs pays de la région ;
(iii) renforcer la légitimité et le rôle du SACCAR, en tant qu'Organisation sous-régionale chargée de la coordination de la recherche et de la formation agricoles.

Les résultats attendus de ce projet sont de différente nature :

(i) la création et la diffusion de connaissances et méthodes répondant aux besoins des acteurs du développement ;
(ii) la stimulation du partenariat et le renforcement des relations entre institutions publiques et privées de recherche et de formation et entre ces institutions et les bénéficiaires de leurs activités ;
(iii) le renforcement de la capacité du SACCAR à coordonner les activités de recherche et de formation dans la région SADC.

Ce projet renforcerait en outre la cohérence et la visibilité des activités de coopération entreprises par différentes institutions françaises dans le domaine de l'appui aux agricultures familiales.

2.3. Degré d'implication des bénéficiaires

Le projet repose sur une initiative du SACCAR, qui se propose de le gérer et de l'exécuter.

Les activités de recherche et de formation proposées pour financement par le fonds mis en place seront exécutées par les institutions de la région SADC (INRA, universités et ONG essentiellement). Elles complèteront les projets déjà entrepris par ces institutions en finançant des volets innovants ou portant sur les échanges et la valorisation scientifiques. En revanche, le projet ne financera ni le fonctionnement des institutions (*Core Budget*), ni les salaires des scientifiques concernés qui feront partie de la contribution des partenaires.
Il sera possible d'impliquer des partenaires scientifiques internationaux dans le montage et l'exécution des projets. Ceux-ci permettront alors de renforcer l'intégration des institutions de la région SADC dans la communauté scientifique internationale. Ce sera en particulier le cas des institutions françaises œuvrant dans le domaine de l'appui aux agricultures familiales.

3. DESCRIPTION DU PROJET

3.1. Rappel des enseignements tirés des actions passées et en cours et des évaluations

Les activités de recherche et de formation pour le développement de l'agriculture familiale conduites jusqu'à présent ont essentiellement porté sur la conception et la diffusion de nouvelles techniques de culture, supposées améliorer les conditions de production et de vie des agriculteurs. La majorité des activités entreprises ont trait à la mise au point de nouvelles variétés en production végétale. Sauf exception, ce type d'activités n'a pas répondu aux attentes. D'après la SADC, la productivité des agricultures familiales reste faible et leur intégration aux économies nationales insuffisante. Le niveau de pauvreté en zone rurale a tendance à croître. Si les dysfonctionnements des services d'appui aux agriculteurs familiaux sont souvent mis en cause, en particulier ceux de vulgarisation, l'orientation des recherches est, elle aussi, questionnée et amenée à évoluer.
En outre, les dynamiques en cours soulèvent de nouvelles questions et placent la recherche devant de nouveaux défis. Les agricultures familiales se trouvant confrontées à l'évolution rapide des contextes de la production et des échanges, de nouvelles recherches et de nouvelles manières de conduire la recherche sont nécessaires. La formation représente un volet nécessaire pour répondre à ce défi.

3.2. Mise en œuvre

Le projet sera mis en œuvre par le SACCAR, qui en a la légitimité régionale et la capacité par son mode de travail en partenariat avec les SNRA et par son implication dans des programmes de recherche et de formation dans la plupart des pays concernés.
La mise en œuvre s'appuiera sur la présence au SACCAR d'un assistant technique du MAE, conseiller technique auprès du directeur.
Le fonds mis en place par le SACCAR doit permettre le financement de projets conduits en partenariat par des équipes de scientifiques de plusieurs pays de la SADC pendant une durée de 2 ou 3 ans. Le montant des financements serait compris entre 300 et 700 KF pour chaque projet.
Au cours de la première année, le SACCAR définira les modalités de gestion et de mise en œuvre du fonds et diffusera l'appel à propositions auprès des institutions de la région. En fin de première et de seconde années, 5 et 10 financements seraient respectivement accordés.

Le rôle et les activités du SACCAR seraient les suivants :

a) Organiser le fonds de financement
Les modalités et règles légales et pratiques d'organisation et de gestion du fonds seront définies. Le SACCAR établira les procédures de soumission aux appels à proposition et diffusera cette information.

b) Définir les critères de sélection des projets financés et procéder à la sélection
Le SACCAR définira les critères de sélection des propositions.
Les principaux critères de sélection relèveront des champs suivants :

- ✓ La qualité de la proposition,
- ✓ Les partenariats prévus,
- ✓ La faisabilité du projet,
- ✓ Les résultats attendus,
- ✓ Les aspects budgétaires (contribution propre notamment).

L'évaluation et la sélection des propositions seront réalisées par des experts et des comités *ad hoc*, coordonnés par le SACCAR.

c) Suivre, évaluer et valoriser
Le SACCAR définira les modalités de suivi et d'évaluation des projets et pourra mobiliser, si nécessaire, l'appui de partenaires scientifiques. Il appuiera et participera, grâce aux moyens dont il dispose (newsletter, publications, site web, etc), à la valorisation et à la diffusion des résultats.

Dans cette optique, un Comité scientifique et technique sera institué. Ce comité sera composé de représentants de la SADC, du SACCAR, du MAE, de représentants des SNRA de la région SADC et de personnalités scientifiques extérieures. Il se réunira au moins une fois par an. Il assurera la supervision scientifique et technique du projet. Il en fixera annuellement les orientations et les budgets. Il en contrôlera la mise en œuvre. Il sera présidé par le représentant du SACCAR.

Un **Comité de pilotage** du projet sera mis en place au ministère des Affaires étrangères, composé de représentants des services impliqués et présidé par un représentant de DCSUR/R, chargé de la mise en place des financements affectés au projet. Ce comité se réunira au moins une fois par an et veillera à la bonne exécution d'ensemble de l'opération.

Deux **évaluations externes**, seront organisées, l'une à mi-parcours pour réorienter éventuellement le projet, l'autre, finale, pour en tirer les conclusions.

3.3. Projet de Budget

La nature des opérations à mener conduit à proposer pour le projet une durée de cinq ans. L'autorisation de programme demandée porte sur un montant de 10 M.F. Une convention de financement serait établie avec le SACCAR portant sur la totalité du montant du projet à l'exception des 500 KF concernant les actions d'appui et évaluation par le MAE.

Projet de Budget (en .000 F.) :

	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Consultation initiale (Ateliers, missions)	320	50				370
Conception et Diffusion de l'information	90	50	50			190
SÉLECTION DES PROPOSITIONS	240	240				480
FINANCEMENT DES PROPOSITIONS		**2.500**	**5.000**			**7.500**
APPUI A LA VALORISATION DES RESULTATS				40	40	80
APPUIS et EVALUATIONS (MAE)	100	100		150	150	500
Gestion et coordination (SACCAR), communication, imprévus	60	190	190	190	250	880
TOTAL	**810**	**3.130**	**5.240**	**380**	**440**	**10.000**

3.4. Financements nationaux et autres financements

Les salaires du personnel du SACCAR, à l'exception de l'assistant technique du MAE, seront pris en charge par le ministère de l'Agriculture du Botswana. Le projet bénéficiera en outre des infrastructures mises à disposition du secrétariat du SACCAR par ce même ministère.
Une contribution financière sera assurée par les institutions nationales à travers leur personnel scientifique notamment.
Le projet doit aboutir à la mise en œuvre de mécanismes de financement. Des financements supplémentaires seront recherchés par le SACCAR auprès des Etats membres de la SADC et d'autres bailleurs de fonds pour augmenter le nombre de propositions financées à partir de la troisième année et, à terme, élargir le champ d'application à d'autres thèmes.

4. RISQUES ET SUITES POSSIBLES

4.1. Risques liés à la complexité et au contrôle de la mise en œuvre du projet

Le projet envisagé est novateur et ambitieux. Il repose sur des montages institutionnels complexes, associant des institutions responsables du financement, des agents d'exécution et les bénéficiaires des activités scientifiques. S'il s'agit bien là d'un défi et les résultats ne sont pas assurés. Certains partenaires africains connaissent actuellement de graves difficultés financières, ainsi que des difficultés structurelles et organisationnelles, qui nuisent à leur efficacité et en font des partenaires incertains.
Le SACCAR lui-même, après une crise profonde, s'engage sur la voie de la réforme. Le niveau de ressources humaines pose encore problème, même si le gouvernement du Botswana s'est engagé à le résoudre.
Ces écueils ne sauraient remettre en cause un projet important pour mieux structurer la coopération scientifique régionale au profit de l'agriculture familiale.

4.2. Perspectives après clôture du projet

Au terme de cinq ans de fonctionnement, le projet devrait permettre de produire des connaissances opérationnelles apportant aux acteurs du développement des éléments de réponse aux problèmes techniques, sociaux, économiques et politiques qu'ils se posent. Il devrait également permettre la mise au point et la validation de démarches, méthodes et outils d'analyse des problèmes complexes liés au développement des agricultures familiales.
Le projet renforcera les expériences et pratiques de partenariat et de coopération régionale, sur la base desquelles de nouvelles activités pourront être envisagées, conçues et engagées directement par les institutions de recherche et de formation de la région. Il aura ainsi un effet d'entraînement dépassant sa durée de mise en œuvre.
Enfin, la validation de nouveaux mécanismes de coopération régionale et la démonstration de la capacité de gestion du SACCAR peuvent amener d'autres bailleurs de fonds à soutenir les efforts entrepris, garantissant ainsi la continuité du projet au-delà du financement.

5. MODALITES DE PREPARATION DU PROJET

Après approbation de la FPC, le projet pourrait être présenté au comité directeur du FSP à la fin de l'année 2000 et démarrer durant le premier trimestre 2001.

LISTE DES SIGLES

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

GRET : Groupe de recherche et d'échanges technologiques

INA-PG : Institut national agronomique de Paris-Grignon

INRA : Institut national de la recherche agronomique

IRAM : Institut de recherches et d'application des méthodes de développement

SACCAR : Southern African Centre for Cooperation in Agricultural Research and Training

SADC : Southern African Development Community

Annexe 8

Synthèse en anglais des résultats de la mission, remise aux interlocuteurs

Trip Report

Establishing a competitive grant fund for innovative collaborative research to support small-scale farming development

Mission from 24 august to 5 september 2000

Dr Philippe Lhoste (French Co-operation)
Dr Patrick Caron (SACCAR)

Dr Lhoste and Dr Caron would like to thank all the persons met during this mission for the exceptionally good arrangements that were made to receive us and for the very fruitful discussions that we had.

1. Objectives and programme of the mission

The FICOP[15] Programme has been elaborated by SACCAR as a result of its Strategic Planning process and of the formulation of a Long-Term Strategy and Five Year Plan. The need for this programme was first identified during SACCAR's Regional Stakeholders Workshop for Agricultural Research and Training Planning organised in Lusaka, Zambia, in November 1999. SACCAR then elaborated a proposal for FICOP, which was amended and approved by the Technical Committee for Agricultural Research and Training (TCART) in June 2000, and later approved by the Committee of the Ministers of Food, Agriculture and Natural Resources in July 2000 and by the SADC Council of Ministers in August 2000. The executive summary of the programme is presented in Annexe 1.

The objective of the mission was to analyse the demands of the regional institutions and the NARSs, to identify the research and training areas that might be considered for the establishment of FICOP and to prepare the proposal that might be submitted to the French Ministry of Foreign Affairs, who showed interest in providing funds to SACCAR for the pilot phase of the programme.

The mission visited Botswana from 24 to 28 August, Zimbabwe from 29 to 30 August, South Africa from 31 August to 1 September and Namibia from 4 to 5 September 2000. The list of institutions visited is presented in Annexe 2.

[15] Competitive Grant Fund for Innovative Collaborative Projects in Support of Small-Scale Farmers Development.

2. Results and conclusions

2.1. General comments from regional and national institutions

All NARSs' stakeholders confirmed the relevance of the proposed grant fund as a way to stimulate co-operation and development oriented research. Small scale farmers were also recognised as the appropriate target for the programme, in line with national priorities and with existing research programmes. However, it was often highlighted that FICOP should not focus only on subsistence farming and that a market oriented approach should be considered.

SACCAR's partners in the region reviewed and modified the possible thematic areas and the procedures for the programme (see 2.3, 2.4 and 2.5). The thematic focus was accordingly left wide and open, so that a large number of initiatives could be considered. However, it was recognised that this focus would evolve with time based on programme evaluation. Three main characteristics for submitting research proposals to the grant fund were endorsed: (i) they should be collaborative and involve at least two countries and different types of institutions from NARSs, with special attention to the end-users of research products ; (ii) the approach should be innovative, with special attention to participatory methodologies ; and, (iii) the approach should be transversal and multi-disciplinary to address development problems in an integrated manner.

In addition, the institutional impact of the proposals in terms of capacity building and improvement of the capacity to deliver services through in-service training should be promoted. It was in particular highlighted that attention should be paid to the involvement and benefit of less advanced NARSs. Accordingly, the proposals to be funded should not rely on a mere transfer of competence and skills, but rather on mutual benefit derived from collaboration.

Representatives of donor agencies who were met during the mission showed interest in the proposal. They indicated that their support to FICOP would be considered, depending on SACCAR's capacity to implement and manage the pilot phase efficiently. They would like SACCAR to provide them with information regarding the programme's achievements on a regular basis.

The mission finally provided the opportunity to share information regarding the programme with new stakeholders. As the proposal has just been recently elaborated, the information was usually limited to the persons involved in SACCAR organs, particularly TCART (Technical Committee for Agricultural Research and Training).

2.2. Organisation and procedures

Stakeholders agree that the role of SACCAR should be to organise and manage the programme, and to formulate, implement, monitor and control the rules and procedures for using the funds. A Steering Committee should be formed and tasked with the responsibility to guide the programme, to plan and monitor the activities and to formulate recommendations to TCART. It should not only include scientists, but also end-users of research results.

On the basis of agreements with donors, SACCAR would be accountable for the management of the funds. Contracts would be established between SACCAR and the beneficiary institutions[16] for disbursement and use of the funds. These contracts should indicate that the use of the results of the activities financed by FICOP would be subject to mutual agreement of both SACCAR and the implementing institutions.

All the consulted institutions strongly insisted that rules and procedures should be clearly defined and made available before the first call for proposals. Given the structure of SACCAR's Secretariat, these rules and procedures should not be cumbersome. In addition, the transaction cost should remain as low as possible.

2.3. Suggested Procedures and Sequence of Events

The following steps could be followed to launch the programme :

- Formulation of rules and procedures for the management of the programme and for the annual call for proposals, including the elaboration of clear and synthetic forms to submit proposals ;

- Wide dissemination of the information to all institutions related to the sector in the SADC region, by using different types of media (newspapers, Newsletter, mails, web-site, etc) ; the information should be made available three to six months before the limit date for submitting proposals ;

- Reception of the proposals until the given deadline ;

- Selection of the proposals, organised according to the following three steps :

✓ Screening made by SACCAR to look at the conformity of the proposal (thematic area, number of countries involved, etc) ;
✓ Peer review of the scientific quality of the proposal on the basis of pre-established forms ; two or three regional and international experts in the specific field of the proposal would be requested to evaluate its quality and send their reports to SACCAR ;
✓ Selection by a selection ad hoc committee, involving representatives from end-users of research results.

- Follow-up of the selected projects on the basis of annual synthetic reports ; pre-established forms would be used to report the technical and budgetary issues related to the implementation ; annual reports would be necessary for the disbursement of funds requested for the following year ; a final synthetic report would be submitted to SACCAR at the end of the project ;

- Valorisation of the research results through publications, workshops, etc ;

- Monitoring and evaluation of the FICOP programme, including the external evaluation of some of the selected projects.

[16] One per country for each project selected, to avoid further trans-border financial movements.

The calendar for the pilot phase of the programme, that could be funded by the French Ministry of Foreign Affairs, could be as follows:

- 2001 : Organisation of the grant fund and definition of the rules and procedures by SACCAR ;
- 2002 : First call for proposals and implementation of the five projects selected ;
- 2003 : Second call for proposals and implementation of five new projects ;
- 2004 : Evaluation of the pilot phase.

2.4. FICOP thematic areas

The Projects to be funded through FICOP should aim at developing, testing, validating and transferring technologies, information and methodologies in support of small-scale farmers development. The output of the research, training and capacity building activities should impact on the productivity and the sustainability of small-scale agriculture and on poverty alleviation at household, community, national or regional level. As a cross cutting issue, gender mainstreaming will be paid particular attention. Within a demand driven research perspective, participatory and system approaches and relationships between agro-biological and social science disciplines will be promoted.

Three thematic areas were identified by SACCAR during the Strategic planning process were reviewed during the mission. The proposed areas for FICOP are as follows:

- **Technology development and transfer (TDT) for small-scale farming development**

This area includes a wide scope of subjects from plant and animal production to agro-processing and from indigenous knowledge and farmers' innovation to the transfer of technologies developed through research. It also includes the elaboration_and validation of methodologies to support the innovation transfer through decision making. The specific areas are as follows:-

- ✓ Analysis and improvement of farming systems (to improve integration of crop-livestock activities) ;
- ✓ Analysis and transfer of indigenous technical knowledge ;
- ✓ Technologies for crop improvement, management and protection, with particular attention to major staple and cash crops ;
- ✓ New cash crops and commodity development ;
- ✓ Technologies for livestock breeding and management and animal and health control ;
- ✓ Technologies for improvement of agro-processing ;
- ✓ Agro-forestry TDT ;
- ✓ Methodologies and activities related to TDT and impact assessment ;
- ✓ Methodologies for packaging available information to support decision-making.

- **Economics and empowerment of small-scale farming**

The socio-economic approach relates to the household management, the local organisation of marketing channels and support services and the farmers' organisations. It also considers the local impact of globalisation on small-scale farming. The specific areas identified are as follows:-

- ✓ Analysis and improvement of household management ;
- ✓ Analysis and improvement of commodity marketing channels in relation to market policies ;
- ✓ Analysis and improvement of services, inputs and technology delivery systems ;
- ✓ Analysis and empowerment of farmers' organisations ;
- ✓ Local impact of globalisation on small-scale farming.

- **Agro-ecosystem management**

Within the third thematic area, subjects relate to the appropriation, the organisation and the individual and collective management on land, water and genetic renewable resources. Approaches will look at improving the conservation and sustainability of the resources and their use and the farmers' capacity to cope with natural disasters (drought, flooding).

- ✓ Analysis and improvement of land and water management and conservation at household and community levels ;
- ✓ Analysis and improvement of natural disasters mitigation practices ;
- ✓ Analysis and improvement of common renewable resources management ;
- ✓ Conservation, use and exchange of genetic resources ;
- ✓ Analysis and improvement of land use planning and land tenure related issues at community and local governments' levels.

In order to promote development oriented research, cross-cutting proposals addressing at least two of the three thematic areas will be given priority.

Research activities will be conducted at local level, i.e. household, village/community or local government. Results should provide information that might be used to support decision-making in other places or at other levels (see table 1). To make it possible, the methodologies should take into account the agro-ecological, economic and social diversity, both at the study area and its environment levels.

Table 1. FICOP thematic focus: thematic areas and levels of application.

	Household	Community/ Village	Local Government	Country	SADC region
Technology development and transfer					
Economics and empowerment		Research activity		Decision making	
Agro-ecosystem management					

Although it has been highlighted that FICOP results should be aimed at supporting policy making, the programme will not include policy research, which should be the responsibility of the FANR Sectorial Development Unit through the implementation of the Hub programme. However, this Unit will be represented in the FICOP Steering Committee in

order to improve the co-ordination between the two initiatives and to ensure the operationality of FICOP results.

2.4. Criteria for selecting proposals

The five following sets of criteria have been identified for evaluation of the proposals:-

- **Quality of the proposal**

The scientific and institutional innovativeness and the transversality of the proposal vis-à-vis the three thematic areas. The selection criteria will be based on the following:-

- ✓ Adherence of the proposal to FICOP objectives ;
- ✓ Scientific and institutional innovation ;
- ✓ Transversality of the approach ;
- ✓ Scientific quality.

- **Partnership**

Because of FICOP's emphasis on collaboration, the nature of the proposed consortia will be assessed. The criteria used will aim at ensuring the regional dimension of the proposal and strengthening the relationships among NARSs. In order to avoid uni-lateral transfer of expertise from the less advanced to the more advanced NARSs and to strengthen the capacity of the former, special attention will be paid to the need for mutual benefit. Within the perspective of promoting innovative research methodologies, partnership with International Agricultural Research Centres (IARCs) and Advanced Research Institutes (ARIs) will be encouraged. The following criteria were identified:-

- ✓ Participation of institutions from at least two countries ;
- ✓ Mutual benefits for the institutions involved ;
- ✓ Participation of different types of institutions (National Agricultural Research Institutes – NARIs, universities and training institutions, extension services, NGOs, farmers' organisations, private sector) ;
- ✓ Partnership with IARCs and ARIs.

- **Feasibility**

Feasibility criteria aim at evaluating the consortia's capacity to effectively implement the proposed activities and to mobilise the required human and material resources. These criteria are as follows:-

- ✓ Characteristics of the approach and capacity to achieve the expected results ;
- ✓ Characteristics and diversity of human resources involved ;
- ✓ Contribution from the institutions of the consortia.

- **Expected results**

Attention will be paid to the capacity of the results to effectively address a demand, which will have previously been clearly identified. It should be possible to use the results for

addressing similar problems in other places and at other levels. Accordingly, the agro-ecological and socio-economic diversity should represent the basis for selecting the study areas.

The proposed activities should have_impact on the institutions and their practices and give rise to new activities beyond the FICOP funding.

The proposed criteria are as follows: -

- ✓ Response to a clearly identified demand ;
- ✓ Relevance of the proposal vis-à-vis the regional diversity and problems ;
- ✓ Operationnality of the results for problem-solving ;
- ✓ Institutional capacity building and evolution of research practices ;
- ✓ Continuity envisaged beyond the end of the three year period.

- **Budgetary issues**

The programme will not cover the structural costs and the staff salary. The budgetary contribution from the institutions of the consortia should be evaluated, according to the following criteria: -

- ✓ Consistency of the resources mobilised vis-à-vis the intended activities ;
- ✓ Budgetary contributions from the institutions of the consortia.